

assura.

2021

**Groupe Assura
Rapport annuel
2021**

Assura en chiffres clés

	2021	2020
Primes et prestations		
Primes acquises	CHF 3'830.7 Mio.	CHF 3'944.1 Mio.
dont assurance obligatoire des soins (AOS) ¹	CHF 3'473.5 Mio.	CHF 3'595.1 Mio.
Charges de prestations	CHF 2'678.4 Mio.	CHF 2'645.1 Mio.
dont AOS ¹	CHF 2'411.8 Mio.	CHF 2'344.4 Mio.
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 954.4 Mio.	CHF 1'098.7 Mio.
Taux de sinistres (y c. CDR)	94.8%	94.9%
dont AOS ¹ (y c. CDR)	96.9%	95.8%
Frais AOS¹		
Charges d'exploitation	CHF 197.1 Mio	CHF 169.6 Mio
Taux de frais AOS ¹	4.4 % des primes ⁴	4.2 % des primes ⁴
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 164 ⁴	CHF 154 ⁴
Provisions et réserves		
Provisions techniques	CHF 1'877.3 Mio.	CHF 1'986.2 Mio.
Taux de provisions	45.0%	45.5%
Ratio TS-LAMa ¹	130.5 % ³	150.3 % ³
Fonds propres	CHF 769.4 Mio	CHF 754.5 Mio
dont réserves AOS ¹	CHF 551.3 Mio	CHF 614.2 Mio
Taux de fonds propres	18.4%	17.3%
Taux de réserves AOS ^{1,2}	21.8%	22.9%
Résultat		
Résultat consolidé avant provision pour excédents	CHF 13.2 Mio	CHF 36.3 Mio
Attribution / dissolution à la provision pour excédents	- CHF 0.8 Mio	- CHF 30.0 Mio
Résultat consolidé après provision pour excédents	CHF 12.4 Mio	CHF 6.3 Mio
Collaborateurs au 31.12.2021		
Effectifs	1'703	1'456
Effectifs en équivalents plein temps	1'582	1'334
Clients		
	01.01.2022	01.01.2021
Nombre d'assurés	1'003'000	1'045'000
Nombre d'assurés AOS	901'000	943'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	471'000	481'000
Nombre de sites	19	19

1 selon comptes statutaires Assura-Basis SA

2 selon les réserves AOS + la provision pour risques liés aux placements de capitaux, par rapport aux primes

3 après attribution à la provision pour excédents

4 Taux de frais AOS et frais par assuré récurrents (calculés hors charges exceptionnelles liées au changement du système informatique de CHF 43.3 Mio en 2021 et CHF 18 Mio en 2020)

Sommaire

Assura en 2021	
Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	4
Missions, engagements, valeurs	8
2021 en bref	9
Gouvernance	11
Fondation Assura	11
Structure du Groupe	11
Conseil d'administration	12
Comités du Conseil d'administration	12
Direction générale	16
Rémunérations	18
Fonctions de supervision et de contrôle	19
Rapport financier 2021	21
Compte de résultat consolidé	22
Bilan consolidé	23
Tableau de flux de trésorerie consolidé	24
Tableau de variation des fonds propres consolidés	25
Annexe aux comptes annuels consolidés	26
Rapport de l'organe de révision	43

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général



Ruedi Bodenmann, directeur général, et Jean-Luc Chenux, président du Conseil d'administration.

Un chiffre: 7.5%. Telle est la hausse des coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins pour les traitements reçus et facturés en 2021*. Cette augmentation n'intègre ni le coût des tests Covid-19 pris en charge par la Confédération, ni celui des vaccins, à savoir 265 millions de francs payés par les assureurs-maladie.

Le fait qu'une hausse de cette ampleur n'avait plus été observée depuis 2013 ne doit pas occulter la réalité: les coûts de santé couverts par l'assurance de base augmentent année après année, et bien plus vite que l'indice des prix à la consommation ou que le produit intérieur brut par habitant.

Forte hausse du recours aux soins

Naturellement, la forte augmentation des coûts de la santé en 2021 ne peut être entièrement décorrélée des effets de la pandémie de Covid-19.

Ainsi Assura a-t-elle pris en charge les vaccins de ses assurés pour 33 millions de francs, les hospitalisations dues à la Covid-19 pour plus de 43 millions de francs et les dépenses liées à l'effet de rattrapage des interventions précédemment reportées en raison du virus. Les primes 2021 ne suffisant pas à couvrir l'ensemble de ces coûts, nous avons eu recours aux réserves.

Depuis le début de cette année, la consommation de soins reste élevée. Si cette tendance haussière devait s'inscrire dans le moyen terme, l'on pourrait connaître, dès 2023, des adaptations de primes plus substantielles que celles pratiquées ces dernières années.

Cette perspective renvoie à une réalité parfois méconnue: selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), les primes de l'assurance de base doivent couvrir les coûts de santé pris en charge par cette dernière.

Maîtriser les coûts, c'est maîtriser les primes

Pour éviter que les assurés ne voient indéfiniment leur contribution augmenter, il convient de poser les conditions d'un fonctionnement plus efficient de notre système et d'un recours plus raisonné aux prestations.

Aussi, soutenons-nous les mesures proposées à cette fin par le Conseil fédéral. Parmi celles-ci, l'obligation faite, depuis le 1^{er} janvier dernier, aux fournisseurs de prestations de remettre une copie de leurs factures aux assurés pour renforcer contrôle et sensibilisation, ou encore l'introduction de forfaits tarifaires uniformes au niveau national dans le domaine ambulatoire, prévue en 2023.

Alors que contenir les dépenses est une voie raisonnable pour agir sur l'évolution des primes, le Conseil fédéral y a cependant adjoint une autre approche. Par son ordonnance sur l'assurance-maladie adoptée en avril 2021, il permet aux assureurs-maladie de proposer des primes ne couvrant pas les coûts de la santé et de puiser dans leurs réserves pour financer le déficit correspondant.

3.4 milliards de réserves excessives

Les réserves des assureurs-maladie sont destinées à faire face à des dépenses de santé imprévues ou exceptionnelles. Aussi, et comme évoqué plus haut, nous y avons eu recours en 2021 pour payer les prestations de soins de nos assurés consécutives à la pandémie.

Si les réserves d'Assura présentent aujourd'hui un taux de solvabilité de 130%, les réserves des assureurs-maladie considérés dans leur ensemble atteignent un taux bien plus élevé, soit de 207%. Cela représente 3.4 milliards d'excédents par rapport au taux que les dispositions réglementaires définissent comme adéquat pour que les réserves puissent jouer pleinement leur rôle (maximum 150%).

« Pour éviter que les assurés ne voient indéfiniment leurs primes augmenter, il convient de poser les conditions d'un fonctionnement plus efficient de notre système de santé et d'un recours plus raisonné aux prestations. »

* OFSP, Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie, décembre 2021.

Séduisante, la volonté du Conseil fédéral de restituer ces 3.4 milliards de francs aux assurés en agissant sur les primes mérite cependant d'être mise en perspective. Rappelons, en effet, que les réserves excessives sont issues de primes trop élevées par rapport aux coûts réels des prestations. Autrement dit, en utilisant les excédents de réserves pour proposer des primes avantageuses, un assureur-maladie crée de l'iniquité entre ses assurés fidèles qui ont payé des primes excessives pendant des années et les nouveaux clients qui le rejoignent pour bénéficier de conditions attractives.

En outre, utiliser les réserves pour décorrélérer les primes des coûts de la santé revient, à terme, à déstabiliser le système de santé et à générer de l'incertitude pour le budget des ménages. Car si les réserves sont aujourd'hui excessives, elles ne sont pas pour autant inépuisables, et les primes devront, en définitive, se réaligner sur l'évolution effective des coûts de la santé.

Pour une restitution équitable

Ces risques pourraient être évités en redistribuant rapidement les 3.4 milliards de francs d'excédents de réserves sous la forme d'un montant unique versé aux assurés du pays et défini sur une base cantonale pour encore plus d'équité.

Et pour éviter de reconstituer des réserves inutiles, tous les assureurs-maladie pourraient simplement être tenus d'appliquer les principes inscrits dans la loi: calculer les primes aussi précisément que possible au regard des coûts et, dès que les réserves atteignent 150% du minimum légal, restituer immédiatement de l'argent aux assurés qui ont payé des primes trop élevées.

Cette logique est la plus juste pour les assurés et la plus sûre pour la stabilité de notre système de santé. Dans cet esprit, Assura a reversé plus de 30 millions de francs à plus de 500'000 de ses clients en 2021, comme elle l'avait déjà fait en 2019. Et ce, tout en continuant de proposer des primes parmi les plus avantageuses dans la majorité des cantons.

Le client au centre

La volonté forte de favoriser transparence et tarifs avantageux nous guide également dans les discussions que nous menons avec les prestataires hospitaliers concernant les soins et services couverts par nos assurances complémentaires hospitalisation. Ces discussions se fondent sur des principes sectoriels que nous avons contribué à définir en 2021 au sein de l'Association suisse d'assurances (ASA).

Efficiences, transparence et simplicité sont aussi les maîtres mots de l'important programme de renouvellement du système IT cœur de métier qui a mobilisé notre entreprise tout au long de l'année 2021. Il va nous permettre d'optimiser les interactions avec nos clients et de poser les bases de nouveaux développements digitaux destinés à simplifier la vie de nos assurés.

Enfin, les attentes exprimées par nos clients ont donné lieu au lancement, en septembre 2021, de l'assurance complémentaire Materna Varia qui offre

le confort de la division privée et couvre les soins et services dès le premier jour de grossesse, jusqu'à l'accouchement et ses suites.

Très apprécié dans les neuf cantons alémaniques où il avait été lancé en 2020, le modèle d'assurance de base QualiMed est, depuis 2021, proposé partout en Suisse, hormis au Tessin. Ce modèle a cela d'innovant qu'il répond à une attente récurrente des assurés: être conseillés et orientés vers un spécialiste qualifié au regard de leur cas médical spécifique et de leurs besoins et attentes personnels. Cet accompagnement assuré par la société de conseils indépendante BetterDoc constitue un gage de qualité et de rapidité de prise en charge.

Les engagements pris, les projets concrétisés et les investissements consentis en 2021 traduisent les valeurs d'Assura. Ils ont un autre point commun: la volonté de préparer l'avenir avec pour objectifs fondamentaux l'efficacité, la croissance et la satisfaction de nos clients.

Résultats 2021: investir pour demain

Le Groupe Assura affiche un volume de primes 2021 de 3.8 Mia. Le résultat net consolidé s'établit à CHF 12.4 Mio au 31.12.2021, contre 6.3 Mio un an plus tôt, et ce, malgré une forte augmentation des prestations remboursées dans le contexte pandémique évoqué plus haut.

La gestion des placements enregistre une performance très satisfaisante de +3.5% sur des marchés restés favorables malgré les tensions que l'inflation a fait peser sur les taux.

Enfin, les coûts de gestion récurrents dans l'assurance obligatoire (4.4% du montant des primes) sont maîtrisés.

Remerciements

La confiance et la fidélité de nos clients nous honorent. Nous les en remercions très sincèrement et continuons à nous engager pour leur proposer un service répondant au mieux à leurs attentes. Nous exprimons aussi notre gratitude aux collaboratrices et collaborateurs du Groupe dont l'engagement, les compétences et le professionnalisme ne cessent de faire progresser Assura.

Jean-Luc Chenaux
Président du Conseil
d'administration

Ruedi Bodenmann
Directeur général

« Les engagements pris, les projets concrétisés et les investissements consentis en 2021 traduisent les valeurs d'Assura. Ils ont un autre point commun: la volonté de préparer l'avenir avec pour objectifs fondamentaux l'efficacité, la croissance et la satisfaction de nos clients. »

Missions, engagements, valeurs

Notre mission première: prendre en charge les frais médicaux de nos assurés. Assura figurant parmi les plus importants assureurs-maladie suisses, notre rôle est aussi de nous engager en faveur de la pérennité d'un système de santé de qualité et donnant à tous les mêmes chances de guérison.

Cette pérennité passe par l'implication de tous: patients, prestataires de soins, assureurs, représentants publics. Aussi, Assura valorise le tiers-garant et les hautes franchises, propose des informations et des modèles d'assurance de base et complémentaire favorisant les choix éclairés, répond aux besoins et attentes de ses assurés avec efficacité et sérieux – notamment en développant des services en ligne accessibles 24/7 – et s'engage pour des primes durablement avantageuses.

Nos valeurs

Assura est une assurance-maladie guidée par l'essentiel. Nos collaboratrices et collaborateurs partagent cette vision et font vivre au quotidien nos quatre valeurs que sont:

La responsabilité

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

La collaboration

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiatives, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

L'esprit entrepreneurial

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

L'orientation client

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

2021 en bref

Par ses engagements, activités et projets, Assura soutient la qualité et l'efficacité du système de santé, encourage les choix informés et mise sur le digital pour simplifier les interactions avec ses assurés.

Résultats 2021

Au terme de l'exercice 2021, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.8 Mia et un résultat net consolidé de CHF 12.4 Mio, contre CHF 6.3 Mio un an plus tôt.

À +3.5%, la performance des placements enregistrée par le Groupe en 2021 est bonne. Elle repose sur une stratégie de placements éprouvée et un contexte de marchés resté favorable malgré la tension exercée sur les taux par l'inflation, en particulier aux États-Unis.

Par ailleurs, le Groupe a continué d'investir dans le renouvellement intégral de son système IT cœur de métier. Cet important projet représente une charge exceptionnelle de CHF 58.6 Mio en 2021, contre CHF 22.2 Mio en 2020.

Dans le domaine de l'assurance obligatoire, les coûts de gestion récurrents sont maîtrisés (4.4%).

Au 1^{er} janvier 2022, Assura comptait un total de 1'003'000 clients, soit 901'000 assurés dans l'assurance de base et 471'000 dans l'assurance complémentaire.

Une relation client sous le signe de l'éthique et de la simplicité

Notre volonté constante est de simplifier les interactions avec nos assurés et de renforcer notre qualité de service.

Aussi, nous avons développé les fonctionnalités de notre application mobile permettant à chacun de gérer ses principales opérations depuis un smartphone ou une tablette. Plus de 45% des factures de soins envoyées par nos assurés nous parviennent désormais via cette plateforme, une évolution qui se double d'un impact écologique positif. Pour ceux préférant contacter

Assura par téléphone, le cheminement de l'appelant a été optimisé et le numéro d'appel de nos conseillers est désormais gratuit. 2021 a également été l'occasion de proposer des guides pratiques pour faciliter les démarches de nos nouveaux clients.

Par ailleurs, nous avons poursuivi, en 2021, le développement de notre force de vente interne et renforcé la collaboration avec nos partenaires de ventes externes. Notre entreprise inscrit l'ensemble de ses démarches commerciales dans le cadre de l'accord signé par les principaux assureurs-maladie. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021, il régit la qualité des conseils fournis et la rémunération des intermédiaires de vente, tout en affirmant l'engagement de renoncer au démarchage téléphonique non sollicité.

Plus de 30 millions restitués à nos assurés

En octobre 2021, Assura a, à nouveau, reversé CHF 30.8 millions à plus de 500'000 de ses assurés. Ces derniers sont issus des cantons où les coûts à prendre en charge par Assura en 2020 se sont avérés inférieurs à ceux prévus lors de la détermination des primes de ladite année, en raison de la diminution des prestations de soins dans le contexte de la Covid-19.

Qualité des soins et transparence des coûts

Par ailleurs, depuis l'automne 2021, le modèle d'assurance de base QualiMed est proposé dans toute la Suisse, hormis dans le canton du Tessin. Innovant, il a pour atout fondamental d'orienter rapidement l'assuré vers un spécialiste objectivement qualifié au regard de sa situation médicale et personnelle. L'objectif est que le patient bénéficie de soins optimaux et que des interventions inutiles et les risques qu'elles représentent soient évités.

Comme les années précédentes, Assura a, en 2021, apporté un soin particulier au contrôle des factures de soins et, ce faisant, contribué à limiter la croissance des coûts et son impact sur les primes. Tout au long de l'année, nous avons aussi pris part à des travaux au sein de l'Association suisse d'assurances et poursuivi nos démarches auprès des établissements hospitaliers et des médecins dans le but d'obtenir une facturation transparente et l'application de tarifs appropriés pour les services et prestations couverts par les assurances complémentaires hospitalisation.

Une dynamique positive

En 2021 s'est, par ailleurs, poursuivi le déploiement de l'important programme de renouvellement du système informatique central qui supporte les principales activités d'Assura. Les ultimes paramétrages effectués, ce programme est entré dans sa dernière ligne droite avec une phase de test des solutions implémentées et de formation des utilisateurs.

Enfin, en 2021, comme en 2020, Assura a pris des mesures pour protéger ses collaboratrices et collaborateurs dans le contexte sanitaire lié à la Covid-19, tout en assurant la continuité de ses activités au service de ses assurés et en poursuivant le développement de ses projets.

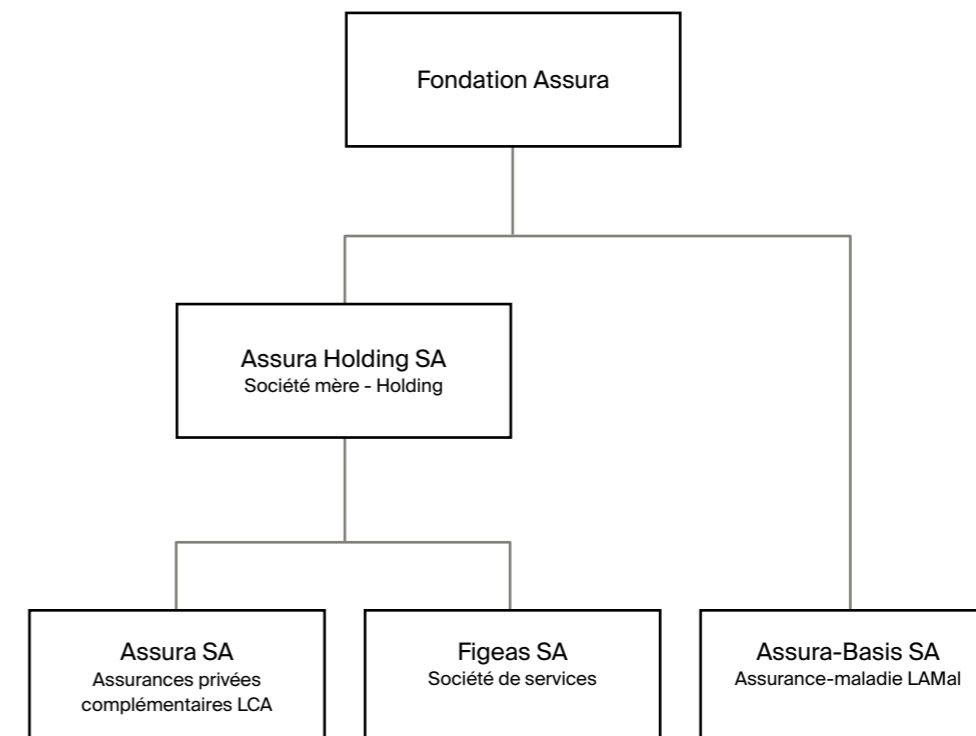
Gouvernance

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Fondation Assura

La Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe Assura. Indépendante, elle ne poursuit pas de but lucratif. Conformément à ses statuts, la Fondation soutient la prévention des maladies, la recherche médicale et le bien social en Suisse. Ses moyens émanent de son capital et d'éventuels dividendes issus notamment du domaine des assurances complémentaires. Ils ne proviennent pas de l'assurance de base, Assura-Basis SA étant une société à but non lucratif.

Structure du Groupe Assura



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2021, le Conseil d'administration a tenu sept séances ordinaires et six workshops destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Lors de l'Assemblée générale du 12 mai 2021, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération.

Comités du Conseil d'administration

Comité stratégique

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des membres suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- Bruno Pfister, membre

Durant l'année 2021, le Comité stratégique a tenu quatre séances.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision.

Il est composé des membres suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Sandra Hauser, membre
- David Queloz, membre

Durant l'année 2021, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier. Il est composé des membres suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre
- Barbara Staehelin, membre

Durant l'année 2021, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des membres suivants :

- Marc Joye, président
- Eric Bernheim, membre
- Jean-Luc Chenaux, membre

Durant l'année 2021, le Comité de nomination et de rémunération a tenu quatre séances.

Le Conseil d'administration



Jean-Luc Chenaux

Président

Membre du Comité de nomination et de rémunération
Membre du Comité stratégique

- Avocat au Barreau vaudois
- Associé de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne
- Professeur associé à l'Université de Lausanne
- Vice-président de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA)
- Membre de la Commission des programmes d'Avenir Suisse, Zurich



Eric Bernheim

Vice-président

Président du Comité stratégique

Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Fondateur de Bernheim ABC Sàrl, cabinet de conseil en gestion
- Membre du Conseil d'administration d'Oryx Energies SA, Genève, Hyposwiss Private Bank Genève SA et SkillReal Ltd, Ramat Gan, Israël
- Membre du Comité Exécutif de l'Université Hébraïque de Jérusalem
- Non executive Director de Kleber Ltd Gibraltar



Sandra Hauser

Administratrice

Membre du Comité d'audit et des risques

- Head Transformation & Technology, Zurich Assurances
- Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale d'Uri
- Membre du Fraunhofer Institut, Allemagne
- Fondatrice et Présidente d'Acreas GmbH, Rotkreuz



Marc Joye

Administrateur

Président du Comité de nomination et de rémunération

Membre du Comité de placements

- Administrateur délégué, Jabiru Finance SA, Fribourg
- Conseiller en finance et gestion financière d'entreprise
- Président de la Fondation Cerebral, Berne, et de l'Association DARE, Thalwil



Bruno Pfister

Administrateur

Président du Comité de placements

Membre du Comité stratégique

- Président de Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
- Président d'Assepro AG, Pfäffikon SZ
- Membre du Conseil d'administration de SCOR SE, Paris



David Queloz

Administrateur

Membre du Comité d'audit et des risques

- Directeur de l'Hôpital Jules Daler, Fribourg
- Membre du Conseil stratégique de la Chambre de commerce et d'industrie de Fribourg (CCIF)



Barbara Staehelin

Administratrice

Présidente du Comité d'audit et des risques

Membre du Comité de placements

- Fondatrice et présidente d'Axicos SA, Bâle
- Présidente d'Ava AG, Zurich
- Présidente de Resistell AG, Muttenz
- Membre du Conseil d'administration de ReNeuron Group Plc, Bridgend
- Director d'ABC Invest&Medical, Bâle

Vincent Hort

Secrétaire hors Conseil

Direction générale

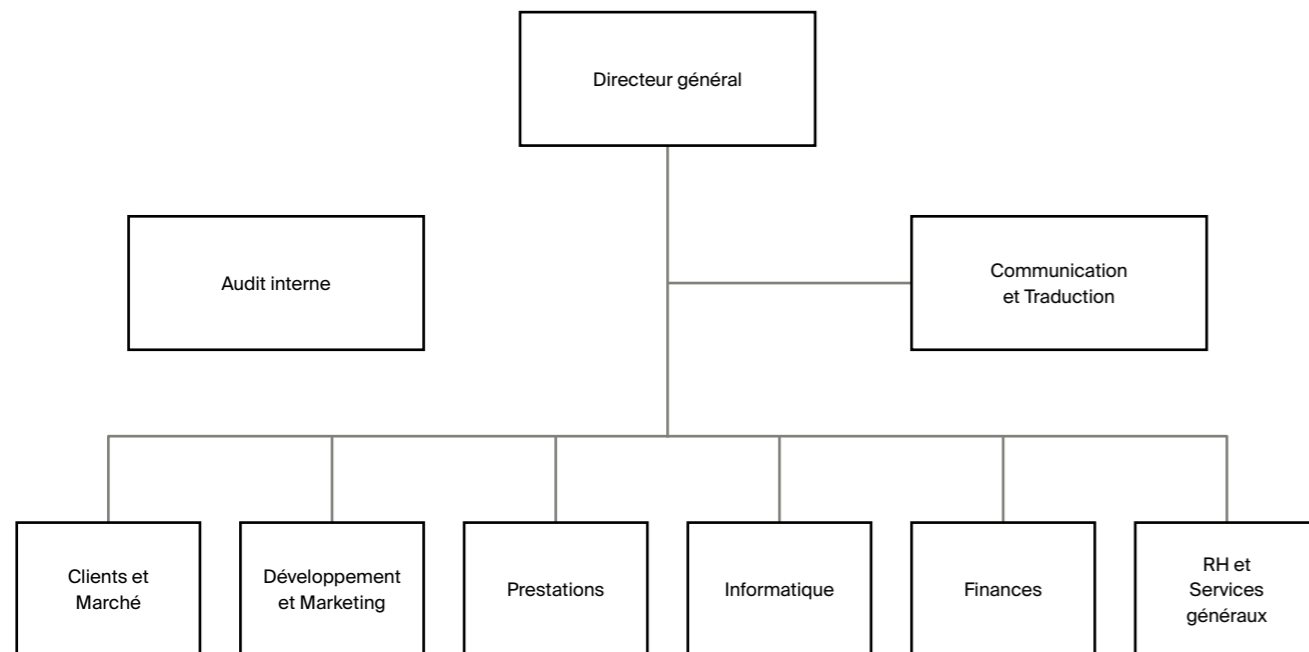
(au 01.01.2022)

Directeur général Ruedi Bodenmann

Directeurs Danilo Bonadei, Département Clients et Marché
 Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing
 Fabio Fierloni, Département Prestations
 Yassir Madhour, Département Informatique (*ad interim*)
 Patrick Grandfils, Département Finances
 Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration, elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Organigramme fonctionnel



Les membres de la Direction générale



Ruedi Bodenmann
Directeur général



Danilo Bonadei
Département Clients et Marché



Stephan Kotyczka
Département Développement et Marketing



Fabio Fierloni
Département Prestations



Yassir Madhour
Département Informatique (*ad interim*)



Patrick Grandfils
Département Finances



Hélène Wetzel
Département RH et Services généraux

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable. La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2021, le montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 767'635 (2020 : 767'268). La rémunération brute la plus élevée est celle du président du Conseil d'administration. Elle s'établit à CHF 190'025 (2020 : 189'974).

La rémunération brute 2021 des membres de la Direction générale du Groupe Assura, y compris les anciens membres, comporte le salaire fixe versé en 2021, une part variable au titre de l'exercice 2021 versée en 2022, les charges sociales (AVS / AI / APG / AC / LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à charge de l'employé, soit un montant de CHF 2'515'600 (2020 : 2'359'584). Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 352'184 (2020 : 330'342) ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel. La rémunération brute la plus élevée est celle du directeur général, soit CHF 673'100 (2020 : 673'000). S'y ajoutent les contributions de l'employeur au titre de la prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 94'234 (2020 : 94'220).

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Modèle des trois lignes de défense

Le Groupe Assura a choisi d'organiser son système de gestion des risques selon le modèle dit des trois lignes de défense qui définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système de gestion des risques afin de leur permettre de collaborer de manière efficace. Les trois lignes de défense se composent de la manière suivante :

- La première ligne de défense est composée des Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe les fonctions de contrôle, à savoir la fonction Risques, la fonction Compliance ainsi que l'actuaire responsable. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première

ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.

- La troisième ligne de défense est la fonction Audit interne.

Fonction Risques

La fonction Risques est responsable des missions suivantes :

- Pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque.
- Mise en place et surveillance du système de gestion des risques.
- Soutien en vue d'une gestion efficace du système de gestion des risques.
- Surveillance du profil de risque de l'entreprise dans son ensemble.
- Établissement de rapports sur les positions-risques et conseil des personnes en charge de la conduite de l'entreprise pour des questions liées à la gestion des risques.
- Recueil et évaluation des risques émergents.

Rapport financier 2021

Fonction Compliance

La fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que les sociétés du Groupe, leurs organes et leurs collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent aussi l'observation des règles de comportement internes et l'éthique professionnelle. Les missions exercées par la fonction Compliance comprennent également l'observation et la mise en œuvre des règles de déontologie ainsi que de celles qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et rapporte directement à la Direction générale.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2021	2020
Primes acquises pour propre compte	1	3'830'696	3'944'144
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'678'377	-2'645'073
Compensation des risques entre assureurs		-954'356	-1'098'735
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-271'149	-213'543
Résultat technique		-73'186	-13'207
Produits des placements de capitaux		160'471	141'832
Charges des placements de capitaux		-50'917	-70'627
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-10'721	-23'869
Résultat des placements de capitaux	4	98'833	47'336
Autres produits d'exploitation	5	2'372	2'163
Autres charges d'exploitation	6	-4'628	-7'703
Résultat d'exploitation		23'391	28'589
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel	7	-150	-203
Résultat consolidé avant impôts		23'241	28'386
Impôts sur les bénéfices		-2'317	-1'745
Impôts différés sur les bénéfices		-4'755	6'299
Part des minoritaires dans le résultat		-2'959	3'364
Résultat consolidé avant attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes		13'210	36'304
Attribution (-)/dissolution à la provision pour remboursement de primes		-836	-30'000
Résultat consolidé après attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes		12'374	6'304

Bilan consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Actif			
Placements de capitaux	8	3'281'366	3'096'695
Immobilisations incorporelles	9	5'515	4'444
Immobilisations corporelles	10	12'148	11'448
Comptes de régularisation actifs	11	13'833	17'041
Créances	12	227'878	214'079
Liquidités		634'633	1'025'704
Total de l'actif		4'175'373	4'369'411
Passif			
Capital de l'entité		200	200
Réserves provenant de primes		-	-
Réserves provenant de bénéfices		743'592	737'788
Résultat consolidé		12'374	6'304
Part des minoritaires dans le capital		13'204	10'245
Capitaux propres		769'370	754'537
Provisions techniques pour propre compte	13	1'877'326	1'986'218
Provision pour remboursement de primes	14	-	30'000
Provisions non techniques	15	2'106	2'716
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	16	295'660	284'939
Comptes de régularisation passifs	17	576'873	711'184
Impôts différés passifs, nets	18	8'721	3'966
Dettes	19	645'317	595'851
Capitaux étrangers		3'406'003	3'614'874
Total du passif		4'175'373	4'369'411

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Résultat consolidé	12'374	6'304
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux	-84'864	-20'469
Amortissements/réévaluations des immobilisations incorporelles	1'641	831
Amortissements/réévaluations des immobilisations corporelles	3'886	2'933
Amortissements/réévaluations des créances	14'664	15'998
Variation des provisions techniques pour propre compte	-108'892	78'476
Variation de la provision pour remboursement de primes	-30'000	30'000
Variation des provisions non techniques	-610	-1'143
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	10'721	23'869
Constitution/utilisation de la réserve de contributions de l'employeur	-	-2
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles	-2	-39
Variation des comptes de régularisation actifs	3'208	-958
Variation des créances	-28'463	-36'370
Variation des comptes de régularisation passifs	-134'311	70'940
Variation des dettes	49'466	-8'954
Variation des impôts différés sur les bénéfices	4'755	-6'299
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	-286'427	155'117
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux	-99'807	-89'765
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles	-2'712	-3'863
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles	-4'584	-8'628
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-107'103	-102'256
Variation des minoritaires	2'959	-3'364
Versement de dividendes	-500	-750
Flux de trésorerie de l'activité de financement	2'459	-4'114
Variation nette des liquidités	-391'071	48'747
Etat des liquidités au 01.01	1'025'704	976'957
Etat des liquidités au 31.12	634'633	1'025'704
Variation nette des liquidités	-391'071	48'747

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital de l'entité	Réserves provenant de primes	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Part des minoritaires dans le capital	Total
Capitaux propres au 01.01.2020	200	100	691'544	46'894	13'609	752'347
Affectation du résultat 2019	-	-	46'894	-46'894	-	-
Reclassement agios de fusion	-	-100	100	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-750	-	-	-750
Résultat annuel 2020	-	-	-	6'304	-3'364	2'940
Capitaux propres au 31.12.2020	200	-	737'788	6'304	10'245	754'537
Affectation du résultat 2020	-	-	6'304	-6'304	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-500
Résultat annuel 2021	-	-	-	12'374	2'959	15'333
Capitaux propres au 31.12.2021	200	-	743'592	12'374	13'204	769'370

Capital de l'entité

- Assura Holding SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves provenant de bénéfices

La part LAMal des réserves provenant de bénéfices consolidés au 31.12.2021 s'élève à KCHF 577'459 (31.12.2020: KCHF 560'505).

Annexe aux comptes annuels consolidés

Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2021	2020	2021	2020
Primes acquises pour propre compte	3'473'509	3'595'095	357'187	349'049
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'410'928	-2'314'409	-273'541	-337'426
Compensation des risques entre assureurs	-954'356	-1'098'735	-	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-197'061	-169'583	-90'137	-55'855
Résultat technique	-88'836	12'368	-6'491	-44'232
Produits des placements de capitaux	95'100	88'106	71'290	60'020
Charges des placements de capitaux	-30'956	-37'555	-19'908	-32'611
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-12'210	-10'721	-21'659
Résultat des placements de capitaux	64'144	38'341	40'661	5'750
Autres produits d'exploitation	416	1'114	1'292	332
Autres charges d'exploitation	-2'078	-4'870	-1'204	-1'623
Résultat d'exploitation	-26'354	46'953	34'258	-39'773
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-	-203
Résultat consolidé avant impôts	-26'354	46'953	34'258	-39'976
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	95
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	-4'675	6'245
Part des minoritaires dans le résultat	-	-	-2'959	3'364
Résultat consolidé avant attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes	-26'354	46'953	26'624	-30'272
Attribution (-)/dissolution à la provision pour remboursement de primes	-836	-30'000	-	-
Résultat consolidé après attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes	-27'190	16'953	26'624	-30'272

Autres ¹	Eliminations	Résultat consolidé	
		2021	2020
2021	2020	2021	2020
-	-	3'830'696	3'944'144
-	6'092	-2'678'377	-2'645'073
-	-	-954'356	-1'098'735
-258'139	-200'530	-271'149	-213'543
-258'139	-200'530	-73'186	-13'207
470	162	160'471	141'832
-53	-461	-50'917	-70'627
-	-	-10'721	-23'869
417	-299	98'833	47'336
274'656	213'523	2'372	2'163
-1'447	-1'285	-4'628	-7'703
15'487	11'409	23'391	28'589
-	-	-	-
-150	-	-150	-203
15'337	11'409	23'241	28'386
-2'317	-1'840	-2'317	-1'745
-80	54	-4'755	6'299
-	-	-2'959	3'364
12'940	9'623	13'210	36'304
-	-	-836	-30'000
12'940	9'623	12'374	6'304

¹ Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées. La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura ; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2021

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100%	100

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%) ; les 10 % restants sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe.

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et, le cas échéant, le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le ducroire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour les sociétés LAMal, le calcul du ducroire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

1 – Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Produits des primes ¹	3'830'696	3'944'141
Variation des reports de primes	-	3
Total	3'830'696	3'944'144

¹ Contributions du secteur public (subsidies) KCHF 479'273 en 2021 (KCHF 493'684 en 2020).

2 – Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Charges de sinistres et de prestations	-3'240'830	-3'035'123
Participation aux coûts	453'562	468'529
Variation des provisions techniques pour propre compte	108'892	-78'479
Total	-2'678'376	-2'645'073

3 – Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Charges de personnel	-171'180	-149'553
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-4'597	-4'210
Charges informatiques	-53'041	-26'419
Autres charges administratives	-25'256	-19'692
Publicité et commissions	-11'548	-9'905
Amortissements	-5'527	-3'764
Total²	-271'149	-213'543

Impact du projet Atlas (changement du système informatique) :

² CHF 58.6 millions en 2021 (CHF 22.2 millions en 2020).

4 – Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2021
Terrains et constructions	3'951	-	6'330	10'281
Obligations et placements semblables	22'907	1'584	-	24'491
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	5'898	9'091	56'220	71'209
Fonds immobiliers	6'866	177	19'287	26'330
Instruments financiers dérivés	-	13'935	14'225	28'160
Participations	-	-	-	-
Total	39'622	24'787	96'062	160'471

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2021
Terrains et constructions	-2'436	-	-760	-3'196
Obligations et placements semblables	-	-2'792	-	-2'792
Prêts à des institutions publiques	-	-107	-	-107
Actions et placements semblables	-	-284	-3'920	-4'204
Fonds immobiliers	-	-	-1'846	-1'846
Instruments financiers dérivés	-	-30'876	-4'672	-35'548
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-3'224	-	-	-3'224
Total	-5'660	-34'059	-11'198	-50'917
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-10'721	-10'721
Résultat des placements de capitaux	33'962	-9'272	74'143	98'833

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2020
Terrains et constructions	3'781	-	1'807	5'588
Obligations et placements semblables	22'010	2'222	-	24'232
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	6'320	463	23'427	30'210
Fonds immobiliers	6'246	17	28'556	34'819
Instruments financiers dérivés	-	40'632	6'351	46'983
Participations	-	-	-	-
Total	38'357	43'334	60'141	141'832

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2020
Terrains et constructions	-2'052	-	-12'073	-14'125
Obligations et placements semblables	-	-5'093	-683	-5'776
Prêts à des institutions publiques	-	-105	-	-105
Actions et placements semblables	-	-1'041	-18'546	-19'587
Fonds immobiliers	-	-612	-826	-1'438
Instruments financiers dérivés	-	-19'224	-7'544	-26'768
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-2'828	-	-	-2'828
Total	-4'880	-26'075	-39'672	-70'627
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-23'869	-23'869
Résultat des placements de capitaux	33'477	17'259	-3'400	47'336

5 – Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Liquidités (intérêts, gains sur change, etc.)	997	760
Créances (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	6	43
Autres produits	1'369	1'360
Total	2'372	2'163

6 – Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Liquidités (intérêts, pertes sur change, etc.)	-3'642	-6'575
Dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-32	-38
Autres charges	-954	-1'090
Total	-4'628	-7'703

7 – Résultat exceptionnel

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles ¹	-150	-203
Total	-150	-203

¹ En 2021, il s'agit d'une charge pour impôts d'années précédentes. En 2020, ce montant correspondait à l'impôt anticipé payé sur les actions propres d'Assura SA.

Commentaires relatifs au bilan consolidé

8 – Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Terrains et constructions	203'547	197'977
Obligations et placements semblables	2'324'448	2'266'456
Prêts à des institutions publiques	-	-
Actions et placements semblables	347'182	302'228
Fonds immobiliers	376'099	312'552
Instruments financiers dérivés	25'259	12'651
Réserve de contributions de l'employeur	4'831	4'831
Total	3'281'366	3'096'695
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	2'312'071	2'342'368

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2021

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2021		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	548	5'180	-4'632
Devises à terme EUR	Couverture change	21'287		21'287
Devises à terme GBP	Couverture change	544		544
Total		22'379	5'180	17'199
Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	4'432	1'594	2'838
EURO STOXX 50	Couverture (option)	3'068	1'280	1'788
FTSE 100	Couverture (option)	949	369	580
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	5'213	2'359	2'854
Total		13'662	5'602	8'060

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2020

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Valeur de marché au 31.12.2020		
		Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	10'056	-	10'056
Devises à terme EUR	Couverture change	-	5'022	-5'022
Devises à terme GBP	Couverture change	-	477	-477
Total		10'056	5'499	4'557
Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	3'100	1'059	2'041
EURO STOXX 50	Couverture (option)	3'012	1'312	1'700
FTSE 100	Couverture (option)	1'338	556	782
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	6'607	3'036	3'571
Total		14'057	5'963	8'094

9 – Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels informatiques	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020			
	1'195	217	1'412
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2020	6'954	4'678	11'632
Entrées	3'863	-	3'863
Sorties	-1'116	-1'120	-2'236
Etat au 31.12.2020	9'701	3'558	13'259
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2020	-5'759	-4'461	-10'220
Amortissements annuels	-726	-105	-831
Sorties	1'116	1'120	2'236
Etat au 31.12.2020	-5'369	-3'446	-8'815
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	4'332	112	4'444
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2021	9'701	3'558	13'259
Entrées	2'712	-	2'712
Sorties	-786	-196	-982
Etat au 31.12.2021	11'627	3'362	14'989
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2021	-5'369	-3'446	-8'815
Amortissements annuels	-1'581	-60	-1'641
Sorties	786	196	982
Etat au 31.12.2021	-6'164	-3'310	-9'474
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	5'463	52	5'515

10 – Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Equipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2020	3'598	2'114	2	5'714
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2020	12'858	11'917	424	25'199
Entrées	4'831	3'836	-	8'667
Sorties	-197	-4'669	-78	-4'944
Etat au 31.12.2020	17'492	11'084	346	28'922
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2020	-9'260	-9'803	-422	-19'485
Amortissements annuels	-1'500	-1'432	-1	-2'933
Sorties	197	4'669	78	4'944
Etat au 31.12.2020	-10'563	-6'566	-345	-17'474
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	6'929	4'518	1	11'448
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2021	17'492	11'084	346	28'922
Entrées	2'104	2'482	-	4'586
Sorties	-253	-2'811	-23	-3'087
Etat au 31.12.2021	19'343	10'755	323	30'421
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2021	-10'563	-6'566	-345	-17'474
Amortissements annuels	-1'962	-1'923	-1	-3'886
Sorties	253	2'811	23	3'087
Etat au 31.12.2021	-12'272	-5'678	-323	-18'273
Valeurs comptables nettes au 31.12.2021	7'071	5'077	-	12'148

11 – Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Intérêts courus	9'404	9'551
Autres actifs de régularisation	4'429	7'490
Total	13'833	17'041

12 – Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Preneurs d'assurance	142'086	143'921
Organisations d'assurance	1'597	1'558
Agents et intermédiaires	87	53
Institutions publiques	79'338	64'190
Autres créances	4'770	4'357
Total	227'878	214'079

13 – Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Total
Etat au 01.01.2020	929'190	1'638	312'411	601'659	62'844	1'907'742
Constitutions	-	-	-	404'577	-	404'577
Dissolutions	-51'826	-95	-264'780	-	-9'400	-326'101
Etat au 31.12.2020	877'364	1'543	47'631	1'006'236	53'444	1'986'218

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Total
Etat au 01.01.2021	877'364	1'543	47'631	1'006'236	53'444	1'986'218
Constitutions	-	-	129'346	-	-	129'346
Dissolutions	-157'555	-100	-	-72'953	-7'630	-238'238
Etat au 31.12.2021	719'809	1'443	176'977	933'283	45'814	1'877'326

¹ Les autres provisions techniques se composent de la provision orthodontie, de la provision maternité et de la provision décès.

14 - Provision pour remboursement de primes

Assura-Basis SA a redistribué un montant de CHF 30.8 millions en 2021, correspondant à des excédents de primes 2020 dans certains cantons.

15 - Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
Etat au 01.01.2020	3'337	522	3'859
Constitutions	-	33	33
Utilisations	-1'144	-32	-1'176
Dissolutions	-	-	-
Etat au 31.12.2020	2'193	523	2'716

Montants en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
Etat au 01.01.2021	2'193	523	2'716
Constitutions	-	12	12
Utilisations	-568	-54	-622
Dissolutions	-	-	-
Etat au 31.12.2021	1'625	481	2'106

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

16 - Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Total
Etat au 01.01.2020	261'070
Constitutions	23'869
Dissolutions	-
Etat au 31.12.2020	284'939

Montants en milliers de CHF	Total
Etat au 01.01.2021	284'939
Constitutions	10'721
Dissolutions	-
Etat au 31.12.2021	295'660

17 - Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Compensation des risques	544'756	686'918
Autres passifs de régularisation	32'117	24'266
Total	576'873	711'184

18 - Impôts différés passifs, nets

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Impôts différés passifs	9'082	9'349
Crédits d'impôts différés provenant de pertes fiscales reportées non encore utilisées	-361	-5'383
Total	8'721	3'966

19 - Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Preneurs d'assurance	632'819	582'129
Organisations d'assurance	219	274
Agents et intermédiaires	794	794
Organisations et personnes proches	2'264	3'804
Institutions publiques	2'471	1'688
Autres dettes	6'750	7'162
Total	645'317	595'851

20 - Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisations	Constitutions	Bilan
Montants en milliers de CHF	31.12.2021	2021	31.12.2021	2021	2021	31.12.2020
Institutions de prévoyance	4'831	-	4'831	-	-	4'831

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture/ sous couverture ¹	Part économique de l'organisation	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
	31.12.2021	31.12.2020	2021
Institutions de prévoyance	-	-	16'774

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2020 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Cautionnements (garanties de loyers)	790	643

Taux d'imposition pour les impôts différés sur les bénéfices

Montants en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020
Figeas SA	15.26%	15.40%
Assura SA	14.66%	15.23%

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'y a pas d'actifs grevés d'une réserve de propriété en dehors de la fortune liée.

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les douze mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2021	31.12.2020
Baux	1 à 5 ans	5'056	4'134
Total		5'056	4'134

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2021	2020
Prestations d'audit	470	368
Autres prestations de services	-	-
Total	470	368

Engagements éventuels Groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 13 avril 2022 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2021.

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires d'Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 22 à 42) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de
révision sur les comptes
consolidés à l'Assemblée
générale des actionnaires

Notes

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Chouaa Halabi
Expert-réviser agréée

Lausanne, le 13 avril 2022

Area with horizontal dotted lines for notes.

Table with 1 column and 30 rows, all cells are empty.

Impressum

Édition

Groupe Assura
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
assura.ch

Tirage

150 exemplaires (100 en français et 50 en allemand)
Version électronique disponible sur assura.ch

Avril 2022

20